Pour les autres, souhaitant tout simplement découvrir cette espèce, venez participer à nos sorties pour partir à la recherche des busards au sein des plaines céréalières picardes ! Une chance après de telles conditions climatiques, mais cela a permis de repousser les moissons et de donner la possibilité aux jeunes Busards de grandir un peu plus pour parvenir à s'envoler.

Seulement une intervention de protection fut nécessaire : elle fut réalisée avec l'accord d'un exploitant agricole de l'Aisne, où un nid de Busard Cendré a pu être déplacé d'un champ d'orge, donc sauvé de la moisson.

Une volonté qui ne compte pas les heures et les kilomètres ! En effet, l'ensemble des bénévoles ont passé environ 300 heures sur le terrain, afin de localiser les couples de busard ainsi que leur nid.

En voiture, en vélo ou tout simplement à pied, près de 3500 kms ont été parcourus à travers la plaine Picarde. Un grand merci aux bénévoles qui se sont impliqués dans la protection de cette espèce.

Sensibiliser le public à la protection de l'espèce : une réelle volonté

7 sorties « à la recherche des Busards » ont eu lieu dans la Somme, l'Aisne et l'Oise par des animateurs bénévoles et salariés. Environ 50 personnes ont participé à ces sorties et ont ainsi pu être sensibilisées à la problématique que rencontre l'espèce et à sa sauvegarde.

• Migration des amphibiens : c'est fini !

par Blandine Kesteman Animatrice nature

Cette année encore Picardie Nature a mené des actions en faveur de la protection des amphibiens en Picardie. Deux barrages temporaires ont été mis en place sur les communes de Loeuilly (80) et Choisy au bac (60). Une vingtaine de personnes ont participé à la mise en place de ces dispositifs permettant de stopper la migration des amphibiens grâce à une bâche munie de seaux à sa base, positionnée sur plusieurs centaines de mètres le long de routes meurtrières pour ces animaux. Lors des ramassages quotidiens durant les mois de février, mars et avril, ce sont 693 crapauds communs, tritons alpestres, tritons palmés et tritons crêtés, auxquels les bénévoles ont fait traverser la route afin qu'ils puissent poursuivre leur migration en toute sécurité.

Cette année, un autre site a bénéficié d'une attention particulière : le site du bois Magneux. En effet, ce site bénéficie d'un dispositif de protection des amphibiens permanent, appelé crapauduc, mis en place en 2008. Afin d'évaluer l'efficacité de ce dispositif, une étude a été réalisée afin de dénombrer le nombre d'individus empruntant le dispositif et ceux passant aux extrémités. A l'aide d'une dizaine de bénévoles et d'environ 25 élèves du lycée du paraclet - situé en face du dispositif - ce sont près de 6 100 crapauds communs, tritons palmés, grenouilles rousses et vertes qui ont été dénombrés. Parmi ces individus, 59 % d'entre eux ont emprunté le dispositif. Le reste est passé à l'extrémité, récupéré par un barrage temporaire, ils ont poursuivi leur migration sans danger.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles actions en faveur de la protection des amphibiens !

